

LE RAPPORT DE FORCE FACE À L'ÉTAT: LA MOBILISATION DES MEMBRES ET LA POLITISATION DES NÉGOCIATIONS

CONFÉRENCE PRONONCÉE AU REGROUPEMENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEEQ-CSN) DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE COORDINATION DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

JEAN-NOËL GRENIER, PROFESSEUR, DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES, FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES, UNIVERSITÉ LAVAL

18 MARS 2021



ARGUMENT CENTRAL (JEAN-NOËL GRENIER ET FRANÇOIS BOLDUC. 2021 (SOUS PRESSES). UN REGARD CONTEMPORAIN SUR LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC QUÉBÉCOIS. QUÉBEC: LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL)

- La négociation collective dans les secteurs public et parapublic relève d'une dynamique politique dans laquelle le rapport de force syndical repose en grande partie sur la mobilisation des membres.
- Depuis le tournant du 21^e siècle, les négociations collectives dans lesdits secteurs sont entrées dans une période dites de consolidation des reculs imposés par le Gouvernement-Employeur à ses personnes salariées à un point tel que les conditions de travail nuisent à l'efficacité et l'efficience des services publics.
- Cet état de fait ne peut être renversé que par la mobilisation des membres derrière des revendications légitimes.
- L'appui de la population ne doit pas être une barrière à la mobilisation. La population sympathise avec vos revendications, mais c'est aux personnes syndiquées de les porter sur la place publique et politique.

CARACTÉRISTIQUES DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

■ Rationalité politique:

- l'économique et le financier servent à légitimer des positions et une idéologie politique (pas d'argent pour vous, pas de ressources pour les étudiants. De l'argent pour ceux qui en ont déjà);
- La crise sanitaire est instrumentalisée à des fins politiques;
- Dans un tel contexte, les qualités, compétences, les habilités des personnes qui vous représentent aux tables de négociation ne suffisent pas. Le gouvernement doit sentir la pression politique venant des membres;

CARACTÉRISTIQUES DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

- Rationalité institutionnelle:
 - Le régime de négociation (La Loi 37) inscrit la négociation collective dans une structure et un processus qui éloignent la dynamique qui s'installe entre les parties négociantes et les membres des syndicats;
 - Ce régime vise aussi à rendre prédictible le déroulement de la négociation collective en contraignant les syndicats à dévoiler leurs choix stratégiques, en imposant des délais entre les décisions quant aux moyens d'action lourds et leur mise en œuvre;

CARACTÉRISTIQUES DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

- L'État-employeur:
 - À la fois employeur et législateur;
 - Domaine du négociable plus restreint en raison de la légitimité politique;
 - Mandat confié par une minorité de la population mais une majorité de députés à l'Assemblée Nationale (Légitimité politique);
 - Centralisation de plus en plus accrue des décisions de nature politique et financière qui ont trait aux conditions de travail;

(JEAN-NOËL GRENIER ET FRANÇOIS BOLDUC. 2021 (SOUS PRESSES). UN REGARD CONTEMPORAIN SUR LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC QUÉBÉCOIS. QUÉBEC: LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL)

- La Consolidation:
 - L'ère néolibérale s'accompagne d'une restructuration de l'État et des services publics qui vise le recul des services publics au profit du secteur privé;
 - Elle se démarque aussi en raison du refus des gouvernements, au Canada et ailleurs, à s'engager dans des véritables négociations avec les organisations qui représentent les salariéEs et la société civile;
 - Elle est également caractérisée par le **managérialisme** qui fait en sorte que la gestion des services publics et des personnes qui en assurent la prestation se fait sous le joug de l'idée qu'il faut toujours en faire plus avec moins et qu'il faut réduire la marge d'autonomie au travail des enseignantEs;
 - **Dans le domaine des relations de travail, les gouvernements adoptent des positions rigides envers leurs employéEs et visent à préserver les reculs imposés dans les années 1990.**

CONSÉQUENCES POUR LA NÉGOCIATION

- Centralisation de plus en plus importante au Conseil du trésor et une marginalisation des comités patronaux (Selon Yvan Perrier (2001), un régime de négociation de façade);
- Des demandes récurrentes pour des concessions;
- Des stratégies dites **de contrainte** par lesquelles les gouvernements cherchent à **démobiliser** les membres et à **faire jouer le facteur temps** en leur faveur.

DANS UN TEL CONTEXTE...

- Le slogan de 1971, «Ne comptons que sur nos propres moyens», retrouve tout son sens !
- Il faut politiser la négociation collective et cela passe avant tout par la mobilisation des membres;
 - L'appui de la population reste de la sympathie, il faut se battre nous-mêmes pour obtenir quelque chose, obtenir mieux
- Cette mobilisation doit prendre racine dans les milieux et ne pas être uniquement pilotée par le haut;
 - Les membres doivent pouvoir s'approprier la négociation et les enjeux

LA MOBILISATION

- Au local est-il nécessaire que chaque milieu mène la même action en même temps ?
 - En même temps mais pas nécessairement la même action
- Organiser des activités de mobilisation auxquelles les membres s'identifient
 - Que sont-ils disposés à faire ? Qu'aiment-ils faire?
 - Attirer les plus jeunes et les sympathisants

CONCLUSION

- La mobilisation demeure le socle sur lequel se construit le rapport de force avec l'État-employeur qui est également législateur;
- La mobilisation doit prendre racine dans les milieux et ensuite déboucher sur des actions de plus grande envergure (Tenir la fameuse pancarte ou le fameux fanion !)
- L'État est politique, la négociation est politique, ses décisions sont politiques, il faut donc un mouvement politique...

FINALEMENT

- Comme citoyen du Québec et membre de la petite bourgeoisie des professeurs d'université je vous remercie de votre implication en faveur de la démocratie au travail, des services publics de qualité et pour l'avenir de nos jeunes et moins jeunes.